

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fournereau  
CS 40107  
69440 MORNANT

## EXTRAIT

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Délibération n° CC-2024-055

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE



L'an deux mille vingt-quatre

Le deux juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves GOUGNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Date de convocation : 26 juin 2024

### Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 22

Votes 27

### PRESENTS :

Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

### ABSENTS / EXCUSES :

Renaud PFEFFER, Françoise TRIBOLLET, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Pascale CHAPOT, Raphaëlle GUERIAUD, Marilyn SEON, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX

### PROCURATIONS :

Jean-Pierre CID donne procuration à Bruno FERRET  
Loïc BIOT donne procuration à Fabien BREUZIN  
Anne RIBERON donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL  
Véronique MERLE donne procuration à Patrick BERRET  
Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Christèle CROZIER

### PETITE ENFANCE

\*\*\*\*\*

Présentation du  
rapport annuel 2023  
d'ACOLEA concernant  
la gestion des crèches  
communautaires

Rapporteur : Monsieur Olivier BIAGGI, Vice-Président délégué à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1411-3,

Vu le code de la commande publique, notamment son article L. 3131-5,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1<sup>er</sup> juin 2021 et notamment sa compétence en matière de Petite enfance,

Vu le bilan d'activité 2023 des crèches communautaires déléguées à l'association ACOLEA, présenté en séance et joint à la présente délibération,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 4 juin 2024,

Par délibération n° 078/18, le Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2018 a confié à l'association SLEA, transformée ensuite sous le nom d'ACOLEA, la gestion des 10 crèches communautaires (177 berceaux au total) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023, dans le cadre d'une délégation de service public (concession). Cette délégation a été renouvelée par délibération n° CC-2023-125 du Conseil communautaire du 17 octobre 2023, pour une période de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Conformément à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, le délégataire doit produire chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des services. Cette restitution permet d'appréhender concrètement les projets portés et les taux d'occupation réalisés par ACOLEA tout au long de l'année, et d'en évaluer leurs résultats et leur pertinence. Ce rapport est aussi un moyen d'instaurer un dialogue permanent avec le délégataire, permettant une approche détaillée de l'activité des crèches intercommunales sur le territoire.

Pour 2023, le taux d'occupation moyen des 10 crèches du territoire a augmenté par rapport à 2022, passant ainsi de 71,35% en 2022 à 74,14 % en 2023. Les crèches communautaires ont ainsi accueilli 486 enfants contre 466 en 2022 (dont 5 enfants en situation de handicap) ce qui représente 430 familles du territoire.

72 salariés assurent au quotidien l'accueil des enfants et la gestion administrative et comptable des 10 structures déléguées.

Le contexte actuel lié à la pénurie de professionnels a impacté l'organisation des accueils avec :

- 40 jours où la capacité d'accueil a été réduite (10 en 2022)
- 32 jours où l'amplitude d'ouverture a été réduite (7 en 2022)

Il est à souligner, comme depuis de nombreuses années, le très bon travail collaboratif et les bonnes relations entre ACOLEA et la Copamo, entretenus par des rencontres régulières entre l'association, le Vice-président en charge de la Petite Enfance, la coordinatrice Petite Enfance et le coordinateur Enfance Jeunesse de la Copamo. Une des illustrations concrètes du bon partenariat est la participation d'ACOLEA aux commissions d'attribution des places en crèche.

Par ailleurs, un partenariat avec le LAEP « Planète familles » de la Copamo a été mis en place avec la participation régulière aux temps d'accueil de 5 salariées d'ACOLEA.

Le résultat global de l'année 2023 pour l'ensemble des structures d'accueil de la Copamo présente un résultat déficitaire de - 156 577 € (- 232 785 € en 2022).

Pour 2024, les perspectives d'ACOLEA sont :

- Continuer à améliorer l'activité et augmenter les taux d'occupation
- Optimiser la gestion des disponibilités des places vacantes
- Continuer à accueillir les jeunes enfants dans toutes les structures dans les meilleures conditions possibles
- Continuer à offrir un service de proximité en milieu rural, construit autour de projets permettant à chaque enfant et chaque famille de trouver sa place
- Consolider les différents outils mis en place
- Poursuivre les axes de travail en lien avec l'environnement et la dimension éco-responsable (dématérialisation des factures, bibliothèque partagée, jardinage, boîte à dons, mise en place compost/tri/recyclage...)
- Poursuivre les journées d'intégration pour les nouveaux salariés
- Poursuivre la participation des directrices d'EAJE aux commissions d'attribution des places en crèche
- Poursuivre la participation des professionnels d'ACOLEA au LAEP intercommunal

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE



L'association ACOLEA, gestionnaire des crèches intercommunales, représentée par Madame Catherine Fischer, Directrice du Pôle Petite Enfance, et Monsieur Loïc CRENE, comptable, a présenté en séance une synthèse de son bilan pour l'année 2023.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**

Transmis en  
Préfecture le 05 JUIL 2024

Notifié ou publié  
le 05 JUIL 2024

Le Président

*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon /  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans  
un délai de 2 mois suivant  
sa publication*

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2023 d'ACOLEA concernant la gestion des crèches communautaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 5 JUILLET 2024  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Yves GOUGNE



# BILAN D'ACTIVITE 2023


## Crèches COPAMO



Association loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique ACOLEA regroupe cinq secteurs d'activités distincts : l'inclusion sociale, la justice des mineurs, le médico-social, la protection de l'enfance et la petite enfance .



# 10 EAJE gérés dans le cadre d'une DSP jusqu'au 31 décembre 2023 (177 berceaux au total)

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

Structures	Villes	Nombre de berceaux
Les Choupinous	Beauvallon	12
La Ribambelle	Mornant	25
Les Fifrelous	Mornant	18
A Petits Pas	Orliénas	12
Pomme Reinette	Saint-Laurent-d'Agnny	15
Trois P'tits Chats	Chabanière	24
Les P'tits Trognons	Chabanière	20
Nid d'Ange	Soucieu-en-Jarrest	18
La Cajolerie	Soucieu-en-Jarrest	21
Les Canailloux	Chabanière	12



## Impacts liés à la pénurie de professionnels




Difficultés à recruter en CDD par manque de candidatures pour remplacer le personnel absent malgré la présence de 4 salariées volantes ( 1 à temps plein et 3 à temps partiel ) et le recours aux agences d'intérim avec pour conséquence l'obligation ponctuellement de réduire la capacité d'accueil afin des respecter nos obligations par rapport aux taux d'encadrement.

Difficultés à recruter également en CDI avec des postes vacants au 31 décembre

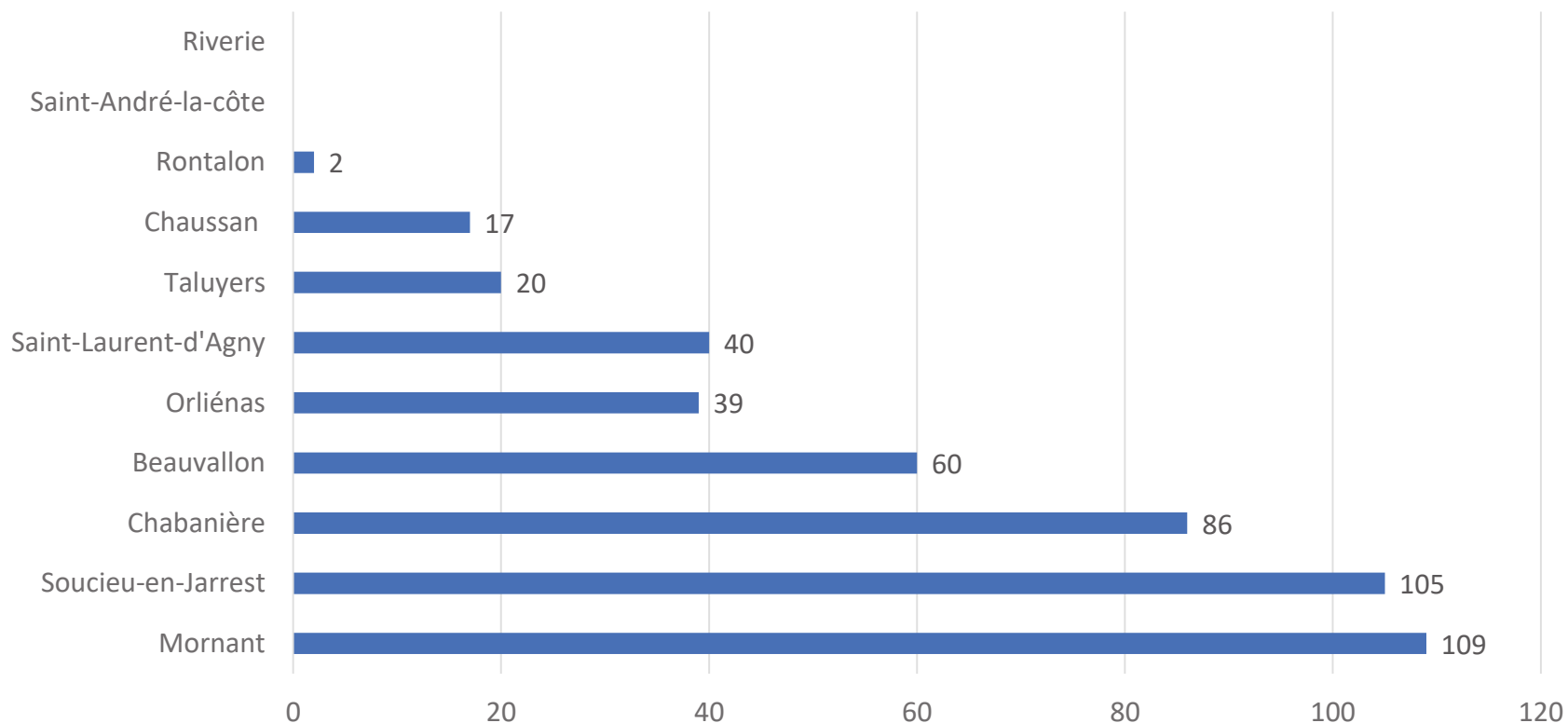
Le nombre de jours où les structures ont ouverts à capacité réduite ou réduit l'amplitude en 2023 est nettement supérieur à l'année précédente : 40 jours où la capacité d'accueil a été réduite ( 10 jours en 2022 ), et 32 jours où l'amplitude d'ouverture a été réduite ( 7 jours en 2022 ) ( en moyenne entre 1/2h et 1h par jour pouvant aller jusqu'à plusieurs jours à 3h)



# Origine géographique des enfants

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

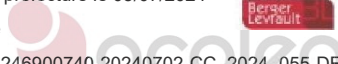


8 enfants viennent du territoire hors COPAMO (2 Tartaras, 2 Chaponost, 2 Givors, 1 Sainte Catherine et 1 Brignais ).

Toutes ces familles exercent leur activité professionnelle sur le territoire de la COPAMO.



# Les enfants accueillis en 2023 et les mode d'accueil

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

Nombre total d'enfants accueillis : 486 (547 en 2021 et 466 en 2022)

Nombre total de familles: 430 ( 488 en 2021 et 408 en 2022 )

Nombre d'enfants en situation de handicap : 5 (9 en 2021 et 6 en 2022 ) et 4 enfants ont été suivis par un compagnon thérapeutique (comme en 2021 et en 2022 )



ACCUEIL REGULIER	ACCUEIL OCCASIONNEL
<b>392</b>	<b>94</b>
ACCUEIL D'URGENCE	
<b>2</b>	

En 2023,  
191 nouveaux enfants (236 en 2021 et 149 en 2022 )  
182 familles (211 en 2021 et 126 en 2022)  
199 enfants ont quitté les structures (221 en 2021 et 162 en 2022).





## Le personnel

### Les crèches sont dirigées par :

- 8 responsables : 1 infirmière Puéricultrice Aux trois P'tits Chats et 7 Educatrices de Jeunes Enfants dont 2 ont une double direction à Petits Pas / Pomme Reinette et P'tits Trognons / Canailloux.



### Elles sont aidées par :

- 7 éducateurs de Jeunes Enfants ( dont 2 postes vacants fin 2023 ), 1 psychomotricienne sur un poste en CDD d'EJE), 1 infirmière (qui intervient sur 2 sites), 28 Auxiliaires de puériculture, 20 aides auxiliaires de puériculture (dont 1 homme et un poste vacant au 31/12 ), 4 salariées « volantes » en CDI (2 auxiliaires de puériculture et 2 aides auxiliaires de puériculture), soit 61 professionnels de la petite enfance (dont un homme) et 1 apprentie qui prépare le diplôme d'auxiliaire de puériculture en alternance.
- 1 comptable et 1 gestionnaire de paie.



## Les formations

avec chacun, pour son avenir

Cette année, de nombreuses formations collectives ont pu avoir lieu comme: « penser un cadre de vie au service du bien-être et de l'autonomie de l'enfant » « L'éveil sonore et musical du jeune enfant » « PSC1 » « l'aménagement de l'espace » « le soutien à la parentalité » « la nature à hauteur d'enfants » « l'accompagnement et la cohésion d'équipe » « la séparation » « Bienveillance et pratique du respect au sein d'un lieu d'accueil de la Petite Enfance »

Toutes les équipes ont été formées aux exercices d'évacuations et de mise à l'abri et à la manipulation des extincteurs.

14 salariés ont pu également bénéficier de formations individuelles. Les thématiques sont très diverses : « AFGSU » « les gestes d'urgence » « Organiser la continuité de direction » « Accueillir un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme » « Quand la parole de l'adulte fait grandir l'enfant » « concilier respect de l'individualité du jeune enfant et vie en collectivité » « la relaxation des tous petits » « la fonction de continuité de direction » « La parole de l'adulte » « les signes associés à la parole » « les comportements difficiles » « les pratiques d'ici et d'ailleurs » « Le jeu source d'éveil et d'autonomie » et la « Communication positive et bienveillance en équipe »

Mais également des formations qui ont été proposées en intra comme : « HACCP » « profession manager » et « gestes et postures »

Toutes les responsables ont été formées avec l'ensemble des directeurs et chefs de service dans la cadre de la formation interne à ACOLEA: OCTIME ( suite au nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail ) YOOZ ( pour la dématérialisation des factures ) et une formation sur le DUERP ( + dématérialisation avec l'outil AMADEO )



# Les taux d'occupation sur heures facturés

avec chacun, pour son avenir

	Taux d'occupation 2022	Taux d'occupation 2023
Les trois Petits Chats	66,37%	69,14%
Les P'tits Trognons	71,68%	74,14%
Nid d'Ange	70,71%	77,42%
Les Fifrelous	65,59%	65,58%
Pomme Reinette	69,79%	73,18%
Les Canailoux	67,97%	70,98%
A Petits Pas	77,75%	79,57%
La Ribambelle	70,57%	74,17%
La Cajolerie	77,22%	78,85%
Les Choupinous	75,86%	78,32%

Toutes les structures ont amélioré leurs taux d'occupation par rapport à 2022 hormis la crèche les Fifrelous qui fait une activité quasi similaire

7 ont réalisé une sur-activité par rapport à celle prévue au BP (P'tits Trognons, Pomme Reinette, Nid d'Ange, Choupinous, la Ribambelle, A petits pas et la Cajolerie), la crèche des Canailoux fait l'activité prévue et 2 sont en dessous ce qui représente un taux moyen de 74,14% pour l'ensemble des 10 crèches (68,96% en 2021 et 71,35% en 2022)



# La participation financière des familles

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
 Reçu en préfecture le 05/07/2024  
 Publié le   
 ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

Structures	2023	2022
Les Choupinous	2,09	1.99
La Ribambelle	2,02	1.73
Les Fifrelous	1,93	1.51
A Petits Pas	2.11	2.02
Pomme Reinette	2.21	2.15
Trois P'tits Chats	1.72	1.72
Les P'tits Trognons	1,84	1.96
Nid d'Anges	1,97	2.00
La Cajolerie	1,87	1.69
Les Canailloux	1.93	1.74

*Tarif minimum : 0,47 €*  
*Tarif maximum : 3,71 €*  
 (Tarif à l'heure pour une famille avec 1 enfant)


Le nombre d'enfants en dessous du seuil de pauvreté (-1€) est de **63**, en baisse (76 en 2022 et 92 en 2021)

Moyenne du taux horaire pour les 10 crèches : **1,97 €** (1,85 € en 2022, 1,84 € en 2021)

**Composition des familles**  
 391 biactives, 33 mono-actives  
 13 monoparentales (15 familles en 2022)



## La structure d'été

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

Ouverture du 31 juillet au 25 août soit 18 jours.

54 enfants ont été accueillis (58 enfants en 2021 et 53 en 2022) ce qui concerne 53 familles.

22 salariées ont travaillé sur cette période dont 1 salariée d'une crèche ACOLEA Hors COPAMO.

Le taux d'occupation moyen est de 80,23% réparti comme suit: 1<sup>ère</sup> semaine: 100,65 %, 2<sup>ème</sup> semaine: 77,78%, 3<sup>ème</sup> semaine: 56,16%, 4<sup>ème</sup> semaine: 86,35%.

Cette continuité de service offerte aux parents qui travaillent est fortement appréciée par les familles

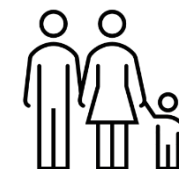


## Le lien et la communication avec les familles

Les équipes consacrent une place centrale aux familles. Les temps d'accueil du matin et du soir sont particulièrement importants pour maintenir un lien de confiance solide, indispensable à l'accueil des enfants et de leurs parents.

Autres temps partagés avec les familles: les réunions de rentrée, les Conseils de la Vie Social, les accompagnements aux sorties, les animations selon leurs souhaits et leurs compétences, les temps festifs qui ont pu reprendre en 2023 lors des fêtes de Noël et de fin d'année scolaire, leurs participations à la semaine de la petite enfance, les soirées décorations de Noël.

Le lien privilégié avec la psychologue institutionnelle pour les familles qui ont leur enfant qui bénéficient d'un accompagnement individuel avec un compagnon thérapeutique



# Les liens avec la COPAMO et nos partenaires extérieurs

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

## La COPAMO

- Plusieurs rencontres entre la directrice du Secteur Petite Enfance , la coordinatrice enfance jeunesse et la coordinatrice Petite enfance de la COPAMO
- Les réunions des commissions d'attributions des places avec la coordinatrice Petite Enfance et responsable de passerelle enfance et des RAMI, la directrice adjointe du secteur petite enfance et les responsables des structures
- Cinq salariées du Secteur Petite Enfance d'ACOLEA interviennent comme accueillantes au LAEP
- Partenariat réactif et efficace pour la gestion et les travaux dans les crèches mises à disposition ainsi que le prêt à titre gracieux des salles municipales pour des réunions.

## Les partenaires institutionnels

- la psychologue d'ACOLEA, les intervenants pour les séances d'analyse de la pratique, la PMI, la CAF
- Les différents instituts de formation et les collègues dont sont issus les stagiaires (51 stagiaires accueillis en 2023)
- Les mairies, les écoles maternelles avec l'organisation des passerelles, le partage d'un temps festif, les temps de découverte afin de familiariser les enfants avant leur entrée à l'école , l'EHPAD, le DITEP de la Pavière et le foyer d'adultes handicapés de Mornant gérés par ACOLEA

## Les partenaires pour les activités éducatives

- les bibliothèques, les ludothèques, les gymnases, les casernes de pompier, les fermes pédagogiques, le poney club
- Les différents intervenants : conteurs, éveil musical, yoga, cirque, médiation animale... et les animateurs de spectacles dont une qui intervient régulièrement et est une ancienne EJE salariée du Secteur Petite Enfance ACOLEA

## Les prestataires

- la SOGERES (Livraison repas)
- CLN SERVICE (entretien locaux)
- le laboratoire d'analyse CEVA, pour les prélèvements des plats cuisinés, des surfaces de la potabilité et de la légionellose



# Bilan financier

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

**Le résultat global de l'année 2023 pour les 10 structures de la Communauté de Communes du Pays Mornantais présente un résultat déficitaire de - 156 577 € (- 232 785 € en 2022 et – 162 523 € en 2021) :**

On constate une amélioration des comptes administratifs en 2023 du essentiellement à une meilleure activité ( cf Slide 8 ) et une augmentation de la prestation de service unique (PSU ) versée par la CAF

La hausse des charges est essentiellement due à:

- l'augmentation des charges d'entretien (+7 767 €) et des charges du personnel qui correspondent au recours aux CDD (+ 113 603 €) et à l'intérim (+ 12 585 €) pour pallier aux absences des salariés et à la pénurie de recrutement .
- la mise en place d'une épargne salariale de 2% pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés (+ 37 830 €)

avec par ailleurs une bonne maîtrise des autres charges



## Conclusion

L'année 2023 continue à être marquée par la pénurie de recrutement qui touche le secteur de la petite enfance et qui met à mal l'organisation des remplacements allant jusqu'à nous imposer de réduire de plus en plus les capacités d'accueil et /ou les amplitudes d'ouverture afin que nous restions dans les règles du respect des taux d'encadrement imposées par le décret du 30 août 2021.

Les familles sont impactées par ces changements de dernières minutes par toujours prévisibles. Elles sont informées de ces conditions de travail dégradées mais l'important reste l'accueil en sécurité des enfants dans les meilleures conditions possible en respectant nos obligations liées aux taux d'encadrement. Tous les pouvoirs publics et notamment la CAF, la PMI sont parfaitement informés et conscients de cette problématique.

Dans ce contexte, les équipes ont une nouvelle fois mis toute leur énergie pour accompagner enfants et parents, en leur offrant un accueil bienveillant tout en réfléchissant à des projets innovants comme la pédagogie de plein air des P'tits Trognons et Canailloux Riverie , le partenariat avec l' EHPAD et le Foyer de l'Arc avec les Fifrelous ou encore la formation « baby-sitting » pour des jeunes mornantais qui a vu accueillir 4 stagiaires sur la crèche de la Ribambelle.

Le personnel éducatif déploie son énergie à se consacrer, à son cœur de métier, centré sur l'enfant, son éveil et soucieux de l'accompagnement des familles et des enfants. La possibilité d'ouverture sur l'extérieur, l'organisation de temps festifs et de partage avec les familles très présents et fortement appréciés par les enfants et leurs parents. Le partage des expériences par les responsables de crèche qui ont pu mettre en avant leurs projets spécifiques lors des réunions est une richesse pour tous , tout comme les réunions d'Educateur de Jeunes Enfants et la présentation de leur travail.





# Perspectives

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le   
ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

avec chacun, pour son avenir

Notre objectif est de continuer à améliorer l'activité sur l'ensemble des 10 structures et d'augmenter entre autre les taux d'occupation pour les trois petits chats et les Fifrelous.

Certaines structures sont moins demandées lors des commissions crèches, des places restent parfois vacantes à l'issue de ces séances. Afin d'optimiser au maximum l'occupation les places sur les crèches Trois Ptits Chats, Ptits Trognons, Canailoux et Fifrelous, les responsables de ces structures utilisent un outil informatique nommé Babily qui est un calendrier partagé, propre à chaque structure qui permet de simplifier et d'optimiser la gestion des disponibilités sur ces crèches dans lequel la responsable rentre les disponibilités sur les places temporairement vacantes quand il y en a. Les parents de la crèche peuvent venir les consulter et réserver les créneaux qui les intéressent. Cet outil est un véritable service additionnel pour les familles, il facilite également le travail au quotidien des équipes sur le partage des disponibilités.

Au niveau de notre association, la consolidation de différents outils / process mis en place en 2023 et à consolider en 2024 pour un suivi optimal : L'aménagement du temps de travail et le passage à l'annualisation au 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec l'aide d'un outil de gestion: octime ; la dématérialisation des factures et l'utilisation pour l'ensemble des structures du logiciel YOOZ, AMADEO pour le DUERP et la poursuite des journées d'intégration pour les nouveaux salariés créant un sentiment d'appartenance encore plus fort.

Le travail et la réflexion initiés autour de l'éco-citoyenneté se poursuivront avec pour objectif de réduire notre impact sur la santé et l'environnement en modifiant certaines pratiques : bibliothèque partagée dans une démarche raisonné de consommation, jardinage et boîte à dons , une réflexion travaillé lors de réunion EJE « la nature en crèche » et des temps d'éveil artistiques en lien avec cette préoccupation, l'Eveil à la nature pour les enfants : plantation, manipulation de la terre, sortir dehors tous les jours et par tous les temps, mis en place du Compost – tri – recyclage.



# Bilan période DSP 2019/2023

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240702-CC\_2024\_055-DE

Berger  
Levrault

avec chacun, pour son avenir

Nos résultats financiers restent notre préoccupation puisque depuis 4 ans ils sont très déficitaires. Le montant des subventions allouées dans le cadre de la DSP sur 5 ans n'a pas tenu compte de toutes les augmentations qui se sont imposées à nous en tant que gestionnaire durant cette période : la sous activité depuis 2020 due à la pandémie COVID avec enfin pour la première fois en 2023 une nette progression de l'activité, la pénurie de candidatures dans un secteur d'activité qui n'est plus du tout attractif malgré la revalorisation des salaires imposée par la convention collective appliquée, et qui génère des coûts des remplacements en CDD ou en Intérim, les augmentations des charges liées à la forte inflation depuis 2022.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la refonte de la convention collective ALISFA que nous appliquons, a entraîné une revalorisation des salaires pour la majorité des salariés à l'exception des responsables de structures

Le renouvellement de la DSP effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024 tient en partie compte de cette augmentation qui devrait également être financée pour une partie par la CAF sous la forme d'un Bonus attractivité dont pour le moment nous ne connaissons pas les modalités d'application.

Avec la nouvelle DSP, nous devons désormais nous mettre en conformité avec le décret d'Août 2021 et plusieurs structures sont concernées notamment par rapport à la superficie des dortoirs insuffisantes par rapport aux nouvelles normes batimentaires, ce qui va nous imposer à la rentrée de Septembre 2024 d'adapter des capacités d'accueil à la demande de la PMI.

La crèche Pomme Reinette va perdre 3 berceaux passant ainsi de 15 à 12 berceaux dont 2 seront repartis sur la crèche de la Ribambelle (passage de 25 à 27 berceaux) et 1 à la crèche des Fifrelous (passage de 18 à 19 places). Une extension est prévue à la Cajolerie afin de créer un nouveau dortoir et une réflexion est en cours sur l'aménagement de l'espace aux P'tits Trognons.

